

---

## [Pollution annoncée mardi 14 février : les transports en commun gratuits](#)

Temps de lecture

1 minute

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Une pollution de l'air aux particules fines est prévue ce mardi 14 février. À cette occasion, les transports en commun seront gratuits sur l'ensemble du Réseau Astuce.

---

Depuis le 31 janvier 2022, la Métropole Rouen Normandie a instauré la gratuité totale des transports en commun du Réseau Astuce dès le franchissement du premier seuil d'alerte à la pollution de l'air. Une pollution aux particules est annoncée pour ce mardi 14 février. Les transports en commun seront donc gratuits sur l'ensemble du réseau de la Métropole. La validation de titre n'est pas nécessaire lors de cette journée. Les habitants sont invités à utiliser les transports en commun ou à covoiturer.

D'autre part, il est conseillé de réduire, voire reporter, les activités physiques et sportives intenses, en intérieur comme en extérieur.

En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, contactez un professionnel de santé.

Cet épisode de pollution est imputable à la combinaison de conditions météorologiques favorables à l'accumulation de polluants dans l'atmosphère avec une concentration de particules fines.